

## Procès verbal du conseil municipal de la commune de Mas Blanc des Alpilles Séance du 14 mai 2024.

L'an deux mille vingt quatre le mardi quatorze mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent GESLIN, maire.

**Présents** : Laurent GESLIN, maire,  
Jean-Louis VILLERMY, Sylvie BERTRAND, Patrick DELLA SANTINA, Julie BAYEUL, adjoints au maire,  
Véronique FONTAINE, Daniela HUGLY, Magali BRETON, Eric EYNAUD, Gilles RAMILSON, conseillers municipaux.

**Absents** : Natacha BAZIN, Babette METIFIOT, Tony PAFUNDI, Florian PORTE, Arnaud GESLIN.

**Secrétaire de séance** : Sylvie BERTRAND a été nommée secrétaire de séance.

Pour	Contre	Abst.
9	0	0

La séance a été ouverte à 20 heures 07 par Monsieur le maire.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

### 1. **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 mars 2024**

Le conseil municipal approuve le procès verbal de la séance du 19 mars 2024.

Pour	Contre	Abst.
9	0	0

Magali BRETON est arrivée à 20 h 12

### 2. **Décision du maire n° 2024-01 (MAPA n° 2024-02 - travaux d'aménagement du parvis de la chapelle Saint-Lambert)**

Le conseil municipal prend acte de l'attribution d'un marché à l'entreprise BRAJA VESIGNE d'un montant 85.069,30 € HT pour les travaux d'aménagement du parvis de la chapelle Saint-Lambert.

Pour	Contre	Abst.
10	0	0

### 3. **Virement de crédit dans le cadre de la fongibilité des crédits (reprise sur subvention d'investissement à prévoir)**

Le conseil municipal prend acte du virement de crédits effectué dans le cadre de la fongibilité des crédits afin de permettre la prise en charge d'une reprise sur subvention d'investissement tel que défini ci-dessous :

## VIREMENT DE CREDITS

### Section investissement

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE	PROPOSE	SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE	PROPOSE
INVEST	D	040	13913	7 000,00					
INVEST	D	21	2152	-7 000,00					
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>

### Section fonctionnement

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE	PROPOSE	SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE	PROPOSE
					FONCT	R	042	777	7 000,00
					FONCT	R	75	752	-7 000,00
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
----------------------	-------------	--	-------------

Pour	Contre	Abst.
10	0	0

#### 4. **Remboursement anticipé de l'emprunt auprès de la Caisse Française de Financement Local à l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2024**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, approuve le remboursement anticipé de l'emprunt n° MON239794EUR/0249906 contracté auprès de la Caisse Française de Financement Local, participant ainsi à la volonté de réduction de l'endettement de la commune, autorise Monsieur le maire à signer tous documents pour le remboursement du capital restant dû de 39.914,30 € ainsi que des pénalités pour remboursement anticipé de 3.692,11 €.

Pour	Contre	Abst.
10	0	0

#### 5. **Remboursement anticipé de l'emprunt auprès de la Caisse d'Epargne à l'échéance du 30 juin 2024**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, approuve le remboursement anticipé de l'emprunt n° A29150NG contracté auprès de la Caisse d'Epargne participant ainsi à la volonté de réduction de l'endettement de la commune, autorise Monsieur le maire à signer tous documents pour le remboursement du capital restant dû de 13.251,56 € ainsi que des pénalités pour remboursement anticipé de 397,55 €.

Pour	Contre	Abst.
10	0	0

#### 6. **Colis de Noël 2024**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, approuve la commande de 92 colis de Noël d'une valeur unitaire de 50,00 € pour l'année 2024 à la **Sarl Foies**

**Gras Martegoute** via le Comité social et économique de **Fibre Excellence Provence** à Tarascon qui seront destinés aux aînés à partir de 70 ans et aux agents communaux, dit que les crédits nécessaires à la prise en charge de la dépense sont inscrits au budget primitif 2024.

Pour	Contre	Abst.
10	0	0

7. **Demande d'une aide financière au conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour des travaux d'urgence de réfection de toiture de la chapelle Saint-Lambert**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, approuve les travaux d'urgence de réfection de toiture de la chapelle Saint-Lambert, autorise Monsieur le maire à demander l'aide financière du conseil départemental des Bouches- du-Rhône pour des travaux n'ayant fait l'objet d'aucune autre demande financière. Le plan de financement se décomposerait comme suit :

COUT H.T.	FINANCEMENTS
40 660,00 €	Département : 28 462,00 €
	Autofinancement Commune : 12 198,00 €
Total H.T. : 40 660,00 €	TOTAL FINANCEMENTS : 40 660,00 €

Pour	Contre	Abst.
10	0	0

8. **Demande d'une aide financière au conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour des travaux de création d'une voie partagée sur le chemin de Rousty pour l'accès aux massifs à partir du cimetière**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, approuve le projet de travaux de création d'une voie partagée sur le chemin de Rousty pour l'accès aux massifs depuis le cimetière, autorise Monsieur le maire à demander l'aide financière du conseil départemental des Bouches- du-Rhône pour des travaux n'ayant fait l'objet d'aucune autre demande financière. Le plan de financement se décomposerait comme suit :

COUT H.T.	FINANCEMENTS
91 337,00 €	Département : 59 500,00 €
	Autofinancement Commune : 31 837,00 €
Total H.T. : 91 337,00 €	TOTAL FINANCEMENTS : 91 337,00 €

Pour	Contre	Abst.
10	0	0

9. **Approbation du règlement intérieur de la bibliothèque municipale**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, approuve le règlement intérieur de la bibliothèque municipale joint à la présente délibération, dit que ledit règlement intérieur doit faire l'objet d'un affichage dans les locaux concernés.

Pour	Contre	Abst.
10	0	0

#### **10. Approbation de la convention de partenariat pour l'amélioration de la prévention incendie dans les Bouches-du-Rhône**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré, approuve la convention de partenariat tripartite avec le conseil départemental des Bouches-du-Rhône, le SDIS 13 et la commune, pour l'amélioration de la prévention incendie dans les Bouches-du-Rhône jointe à la présente délibération, autorise Monsieur le maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Pour	Contre	Abst.
10	0	0

#### **11. Recrutement d'un agent contractuel non permanent pour accroissement saisonnier d'activité**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, décide de créer un emploi non permanent, relevant du grade d'adjoint technique territorial, d'une durée hebdomadaire de travail de 35 heures, pour une durée maximale de six mois sur une période de douze mois, afin d'assurer la continuité du service technique durant la saison estivale, dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2024.

Pour	Contre	Abst.
10	0	0

#### **12. Modification du tableau de classement de la voirie communale**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, approuve le déclassement des parcelles privées communales dans le domaine public.

Pour	Contre	Abst.
10	0	0

#### **13. Questions diverses**

- Formation à destination des élus sur la gestion des incivilités le mardi 25 juin 2024 ;
- Présentation des fiches de poste des agents municipaux ;
- Présence d'une stagiaire au service administratif du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2024.

La séance a été levée à 22 heures 04

Sylvie BERTRAND

Signatures :

<i>Laurent GESLIN :</i>	<i>Jean-Louis VILLERMY :</i>	<i>Sylvie BERTRAND :</i>
<i>Patrick DELLA SANTINA :</i>	<i>Julie BAYEUL :</i>	<i>Babette METIFIOT :</i>
<i>Véronique FONTAINE :</i>	<i>Daniela HUGLY :</i>	<i>Magali BRETON :</i>
<i>Natacha BAZIN :</i>	<i>Eric EYNAUD :</i>	<i>Tony PAFUNDI :</i>
<i>Gilles RAMILSON :</i>	<i>Florian PORTE :</i>	<i>Arnaud GESLIN</i>